

adopté

## SÉNAT

le 17 décembre 1976.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

## PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant l'approbation de l'Accord relatif à la protection des eaux du littoral méditerranéen, signé à Monaco le 10 mai 1976.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :*

## Article unique.

Est autorisée l'approbation de l'Accord relatif à la protection des eaux du littoral méditerranéen, signé à Monaco le 10 mai 1976, dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 17 décembre 1976.

*Le Président,*  
Signé : Alain POHER.

(1) Voir le document annexé au numéro 47 (1976-1977), Sénat.

Voir les numéros :

Sénat : 47 et 139 (1976-1977).